

cet emplacement, étant regardé comme tout à fait temporaire, on ait jugé à propos de ne pas l'indiquer, et en effet il l'était tellement que le clocher, un clocher des plus élémentaires, fut maintenu à la place de l'ancienne église (1).

D'un autre côté, le service paroissial de Béchevelin avait été transféré à la chapelle de la Madeleine, qui devint ainsi succursale de l'église de Saint-Michel dépendant d'Ainay.

Par conséquent, au xvii^e siècle, il y avait dans le mandement de Béchevelin deux paroisses, comme au xiii^e (2) ; mais c'était alors Notre-Dame-de-Grâce qui avait succédé à celle de Chaussagne, et avait pour annexe la chapelle de la Madeleine qui remplaçait l'église détruite de Béchevelin.

Outre ces deux églises paroissiales et l'église de Champagneux, mentionnée en 1250, se trouvaient encore plusieurs chapelles ou églises particulières. La plus importante était celle des religieux Picpus, qui, à l'époque du rétablissement du culte, fut choisie pour devenir le siège de la paroisse sous le double vocable de Notre-Dame-de-

(1) Le plan manuscrit (*Archives de la Charité*, B. 58) qui m'a donné connaissance de ce détail, est si étrangement dessiné que je ne puis savoir si l'on avait conservé l'ancien clocher, ou bien si, comme le représente le plan, on avait élevé une simple arcade servant de support à une seule cloche. Mais un clocher pareil aurait bien pu être placé aussi facilement et plus utilement près de l'église provisoire.

(2) L'ordonnance de 1678 avait réuni en une seule les deux paroisses de la Guillotière, en détachant la Madeleine de la paroisse de Saint-Michel d'Ainay. L'archevêque ordonna même la démolition de l'église qui menaçait ruine, mais il autorisait les habitants à construire sur son emplacement une chapelle où la messe aurait été célébrée par les Augustins de Saint-Vincent. J'ignore si les paroissiens profitèrent de cette faculté, mais en tout cas la chapelle de la Madeleine a existé jusqu'à la fin du siècle dernier.